



**FLTE**  
Former des responsables  
pour l'Église et la mission

Établissement privé d'enseignement supérieur  
inscrit à l'Académie de Versailles sous le n°0781650V

85 Av. de Cherbourg  
78740 Vaux-sur-Seine  
BPost Paris 16 459 81 R

T. 01 34 92 87 17  
F. 01 34 92 87 18  
infoscom@flte.fr

## TARIFS FLTE/FAC 2020-2021

### Frais de scolarité (Faculté Libre de Théologie Évangélique)

Ces frais sont annuels, sauf pour les frais de dossier et les frais de soutenance.

	Frais Dossier / Inscription	Frais de cours	Frais soutenance	ADEFAC Ass. étudiants
<b>L1, L2, L3, M1</b>	52 €	1 920 €	-----	20 €
<b>M2 professionnel</b>		960 €	277 €	
<b>M2 recherche</b>		1 920 €	277 €	
<b>Master implantation</b>		1 300 €	277 €	
<b>Doctorat (par an)</b>		960 €	277 €	

**Remarques** : le prix d'un crédit (ECTS) au détail est de 40 €. La réinscription à un cours non validé est de 464 €. Voir « Politique tarifaire » plus bas.

### Frais de séjour (Foyer Antoine Court)

	Coût annuel	Caution
<b>Restauration</b>	1 320 €	
<b>Logement</b>	2 592 €	288 €

**Remarques** : prévoir aussi une assurance logement (obligatoire, estimée à 30 €/an).

Le Foyer ouvre droit à l'APL (aide personnalisée au logement, estimée entre 30 à 90 €/mois).

Pour les salariés, possibilité de prise en charge d'une année d'études par leur organisme de formation professionnel : prendre contact avec la Direction administrative et financière.

### Autres frais

**CVEC** : Contribution à la Vie Etudiante et de Campus. D'un montant de 92 € pour l'année. Obligatoire pour tous les étudiants qui devront présenter leur attestation d'acquiescement ou d'exonération avant leur inscription. A payer directement par les étudiants sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

(la cotisation à la sécurité sociale étudiante est supprimée)

### Politique tarifaire

#### ☞ Frais de cours

Pour les cours résidentiels de L1, L2, L3 et M1, la FLTE attire l'attention des étudiants sur le rapport entre les frais d'inscription et le coût réel des études. Le tarif d'inscription indiqué (1920 €) ne correspond pas au coût des études (5920 €). La différence est comblée par les Églises, Unions d'Églises et particuliers qui soutiennent le ministère de formation théologique de la FLTE. Les étudiants sont invités à aider la FLTE à accomplir sa mission en faisant connaître ce besoin financier à leurs Églises et à leurs réseaux de relations. Une lettre-type ou un flyer présentant les besoins financiers de la FLTE est à leur disposition dans cette perspective.

#### ☞ Frais de séjour

Les frais d'hébergement et de restauration au Foyer Antoine Court correspondent à la réalité des coûts.